

Votre nom et prénom : Michaël CORTOT – Liste Projet Citoyen Pour Tours
Commune : Tours

1. Quelle connaissance avez-vous du tissu artisanal de la commune et de la Communauté de Communes ?

L'Indre-et-Loire compte plus de 12000 entreprises artisanales, soit presque le quart de la Région Centre – Val de Loire, dont le tiers en micro-entreprises.
Notre liste comprend plusieurs artisans.

2. A votre avis, quels sont les besoins des entreprises artisanales ?

Parmi les principaux besoins que nous identifions :

- Embauche de personnel qualifié, d'où un nécessaire soutien à la formation professionnelle et notamment l'apprentissage,
- Recherche de locaux où exercer son activité,
- Accompagnement à la création.

3. Quels engagements et orientations prenez-vous pour le soutien de l'artisanat et du commerce de proximité sur la création, la reprise et le développement des entreprises ?

Concernant le volet immobilier, nous proposons de soutenir la création de pépinières et d'ateliers relais par la Métropole et d'activer le droit de préemption commercial afin de préserver des locaux commerciaux et/ou d'activité pour les artisans en centre-ville et dans les quartiers.

Une partie des bâtiments préservés sur le site des Casernes doit pouvoir accueillir de l'activité artisanale.

4. Quelle politique comptez-vous mener sur le développement des grandes surfaces commerciales ?

Nous nous opposerons à l'aménagement de nouvelles zones commerciales, et tout particulièrement le projet de Village des Marques à Sorigny.

En parallèle, il est indispensable d'œuvrer à une redynamisation du centre-ville :

- réforme du stationnement, avec un affichage en temps réel des places disponibles en parking souterrain via une signalétique numérique, et du contrôle qui s'assimile à du racket aujourd'hui et qui provoque une baisse de la fréquentation,
- développement des transports en commun et des parkings relais, avec à terme la gratuité pour tous, pour faciliter la venue en centre-ville,
- requalification des espaces publics visant à terme une piétonnisation du secteur allant des Halles à la Cathédrale.

5. Quelle politique de soutien aux métiers d'art envisagez-vous ?

Nous proposons la création d'une Cité du Papier et des Métiers d'Art sur le site des Casernes, pour valoriser les savoir-faire de Touraine, proposer des lieux d'exposition, de vente et d'activités pour les artisans.

Il est nécessaire de faire évoluer le salon annuel « L'art au quotidien », notamment avec une politique tarifaire différente pour favoriser la présence des artisans locaux. Ce doit être un outil de promotion des talents de notre territoire.

En lien avec notre volonté de développer le tourisme à Tours, il faut également travailler à la création d'un parcours de découverte des artisans d'art en ville, que l'on pourrait coupler aux métiers de bouche en lien avec la Cité de la Gastronomie.

6. Comment pensez-vous soutenir la transition numérique et environnementale des entreprises artisanales ?

Le développement de la fibre sur le territoire métropolitain doit s'accompagner d'une sensibilisation des artisans aux potentialités de développement, notamment de la promotion et de la vente, via cet outil.

Un dialogue doit être engagé avec les professionnels visant à une réduction des déchets et une meilleure valorisation de ces derniers, par exemple avec le développement de déchetteries professionnelles et l'implantation de nouvelles activités économiques autour du recyclage.

7. En tant que Maire et/ou élu communautaire, quelles relations de travail et de partenariat envisagez-vous avec la Chambre de Métiers ?

Il est indispensable d'avoir un dialogue régulier avec la CMA. Une convention d'objectifs pluriannuelle est aussi envisageable pour soutenir le développement d'activités basées sur des objectifs partagés (métiers d'art, gastronomie...).

8. Tours Cité de la Gastronomie ! Quel avenir ? Quelle politique ? Quels engagements organisationnels et financiers prenez-vous pour qu'elle existe en tant que telle

Rien ne s'est concrètement passé en 6 ans pour valoriser ce label. Il est indispensable de prendre ce dossier à bras le corps. Cela se traduira par un investissement réel porté par la Métropole sur le site de la Villa Rabelais, le développement de manifestations existantes (Vituloire pourrait ainsi être étendu Boulevard Béranger pour connecter les Halles à la Villa Rabelais) et par la mise en place d'instances de pilotage associant les professionnels. La Cité de la Gastronomie ne doit pas se résumer à un volet universitaire, même si les compétences de l'IEHCA sont à souligner.

9. Quels engagements financiers proposez-vous pour le soutien à l'artisanat ?

Ces engagements ne peuvent être chiffrés à ce jour mais les propositions exposées ci-dessous seront mises en œuvre, notamment via la recherche active de soutiens financiers publics et privés qui ont fait défaut ces dernières années.